



Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

Les établissements innovent et facilitent les démarches des parents

Du 28 mars au 4 juillet 2019

Connectez-vous
à **SCOLARITÉ SERVICES**
pour demander
une bourse de lycée

<https://teleservices.ac-amiens.fr/ts>



L'établissement vous aide...

Contact : Mme DELANNOY/Mme BLANCHE



Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

Vous êtes
+ de **180 000**
à avoir fait
une demande
en ligne
en 2018

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'imposition 2018



L'identifiant
et le mot de passe
→ de mon compte
Éducation nationale
(ATEN) fournis
par l'établissement.
ou
→ de mon compte
FranceConnect.



Mon adresse
de messagerie
électronique

Le déroulement de ma demande

1 Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou  France Connect

<https://teleservices.ac-amiens.fr/ts>

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2 Je fais une demande pour :
- mon enfant scolarisé en 3^e en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2019 ;
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE